



MOUDON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Installation du mobilier urbain et paysager au centre-ville

Après la phase test menée du 24 février au 16 mars 2025, la Municipalité annonce l'installation définitive du mobilier urbain et paysager dès ce jour, dans la zone de rencontre du centre-ville, à la rue Grenade et à la rue Saint-Bernard. La pose des bacs et les plantations seront achevées d'ici le 4 avril.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité et la convivialité du centre-ville tout en améliorant la sécurité des piétons et des écoliers. Les observations effectuées durant la phase test ont notamment confirmé un ralentissement de la vitesse des véhicules, validant ainsi l'impact positif des aménagements. La suppression des places de stationnement contribuera également à cet apaisement, en favorisant les mobilités douces.

À l'écoute des préoccupations des commerçants et des habitants, la Municipalité a ajusté l'emplacement des bacs paysagers afin de mieux répondre aux attentes de chacun-e tout en respectant les objectifs fixés, à savoir :

- Renforcer la sécurité des piétons et du chemin des écoliers.
- Encourager l'appropriation des rues du centre-ville par les habitants et les visiteurs.
- Améliorer la perception de l'entrée en zone de rencontre (zone 20) pour les automobilistes.
- Créer un espace public attractif et convivial.

La Municipalité remercie les riverains et les usagers pour leur collaboration. À travers ces aménagements, le centre-ville évolue vers un espace plus accueillant, où la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes est renforcée. En consolidant ainsi le statut de zone de rencontre des rues Grenade et St-Bernard, la Municipalité réaffirme sa volonté de favoriser des mobilités douces et une meilleure appropriation de l'espace public par toutes et tous.

La Municipalité

Moudon, le 31 mars 2025

Informations : Jean-Philippe STECK, municipal, 079/536.56.79